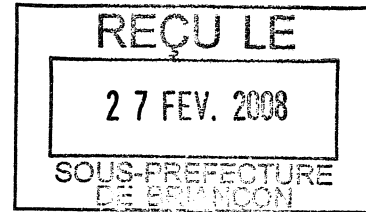




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33 jusqu'au vote de la délibération n° 25
32 à partir du vote de la délibération n° 26
Pouvoirs : 1 jusqu'au vote de la délibération n° 25
2 à partir du vote de la délibération n° 26
Nombre de Votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER – M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André : M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Prés : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBÉRATION N°27 DU 18 FEVRIER 2008

Rapporteur : M. le Président

**OBJET : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
GENS DU VOYAGE SEMI SEDENTAIRES – HABITAT PERMANENT**
Bail emphytéotique

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par Arrêté préfectoral n° 2005-154-5 en date du 3 juin 2005 et en particulier l'article 6 B I 2 qui prévoit la mise en œuvre des dispositions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage,

Vu les délibérations n° 21 du 17 juillet 2006 et n°14 du 21 décembre 2007 approuvant l'acquisition d'un tènement foncier au lieu-dit le Chazal, Commune de Briançon (parcelle AX 103), et au lieu-dit l'Adroit de la Tour, Commune de Villard Saint Pancrace (parcelle A 219), aux fins d'y implanter un ensemble de logements sociaux à destination des Gens du Voyage sédentaires,

Considérant l'accord de la société ERILIA pour réaliser un programme de 6 logements individuels (4 type 4 et 2 type 3), et pour en assurer la gestion,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & SOCIAL en date du 6 février 2008,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

■ Autorise Monsieur le Président à signer avec la société ERILIA un bail emphytéotique d'une durée de 65 ans, pour un montant capitalisé de un euro, en vue de la construction d'un ensemble de 6 logements individuels sur la parcelle AX 103 de la Commune de Briançon,

■ Autorise Monsieur le Président à consentir aux fins de desserte de ces logements une servitude de passage d'une largeur de 6 mètres sur la parcelle AX 245 de la Commune de Briançon,

■ Décide le principe de la réalisation d'une seconde tranche de 4 logements supplémentaires dans le même secteur, afin de satisfaire définitivement les besoins exprimés par les familles concernées,

■ Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions les plus élevées auprès de la Région pour le financement de l'acquisition des terrains destinés à ces opérations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Alain BAYROU.



25 FEV. 2008

Date dépôt S.P. :

Date affichage : 27 FEV. 2008